



COMITÉ DES PÊCHES

SOUS-COMITÉ DE L'AQUACULTURE

Douzième session

Hermosillo (Mexique), 16-19 mai 2023

SUITE DONNÉE AUX RECOMMANDATIONS FORMULÉES LORS DES SESSIONS ANTÉRIEURES DU SOUS-COMITÉ DE L'AQUACULTURE DU COMITÉ DES PÊCHES

RÉSUMÉ

Le présent document de travail donne un aperçu des mesures prises par la FAO pour donner suite aux principales recommandations formulées par le Sous-Comité de l'aquaculture du Comité des pêches de la FAO à ses sessions antérieures.

Suite que le Sous-Comité est invité à donner

Le Sous-Comité est invité à:

- examiner les mesures prises par la FAO pour donner suite aux recommandations formulées lors des sessions antérieures du Sous-Comité de l'aquaculture du Comité des pêches, et faire part de ses observations à ce sujet;
- examiner les progrès accomplis et les résultats obtenus et formuler des avis et des recommandations, si nécessaire;
- inviter les membres et les partenaires fournisseurs de ressources à apporter des moyens financiers ou humains pour la mise en œuvre des domaines prioritaires en matière d'aquaculture;
- inviter les membres à réfléchir à l'Année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales et à formuler des recommandations à ce sujet.

INTRODUCTION

1. La 11^e session du Sous-Comité de l'aquaculture du Comité des pêches s'est tenue en visioconférence à Rome (Italie) du 24 au 27 mai 2022. On trouvera le rapport de la 11^e session dans le document d'information portant la cote COFI:AQ/XII/2023/INF.6.
2. Le Sous-Comité a formulé un certain nombre de suggestions et de recommandations et défini plusieurs domaines prioritaires en vue d'activités futures visant à exploiter pleinement le potentiel du secteur aquacole et à faire en sorte que celui-ci contribue à la sécurité alimentaire nationale, régionale et mondiale, à l'atténuation de la pauvreté et au développement humain.
3. La FAO a présenté l'édition 2022 de *La Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture*¹ en avril 2022 à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur les océans.

PARTIE I: PRINCIPALES RECOMMANDATIONS ET SUGGESTIONS DU SOUS-COMITÉ

UN CADRE STRATÉGIQUE POUR MAXIMISER LA CONTRIBUTION DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES AQUATIQUES AUX ODD – LA TRANSFORMATION BLEUE

4. À sa 10^e session, le Sous-Comité a recommandé à la FAO d'élaborer un programme mondial en faveur de la durabilité de l'aquaculture². La FAO a établi une note de synthèse relative à un Programme mondial intégré pour une aquaculture durable (PMIAD)³, qui a été présentée au Comité des pêches à sa 34^e session. Lors de cette session, le Comité des pêches a recommandé de poursuivre l'élaboration du PMIAD, et notamment d'établir un plan de mise en œuvre en tenant compte des pays à revenu intermédiaire⁴.
5. À la 11^e session du Sous-Comité, la FAO a noté qu'il fallait mettre en œuvre le PMIAD et examiner son champ d'application dans le contexte du pilier thématique de l'aquaculture durable défini à la suite de la restructuration de la Division des pêches et de l'aquaculture, afin de s'assurer que ce programme réponde pleinement aux besoins des membres⁵.
6. En juillet 2022, la FAO a dévoilé son plan par étapes en faveur de la transformation bleue pour 2022-2030⁶, qui définit des orientations en matière de transformation des systèmes alimentaires aquatiques. Le plan par étapes s'inscrit dans la droite ligne de la Déclaration sur la durabilité de la pêche et de l'aquaculture publiée en 2021 par le Comité des pêches, ainsi que du Cadre stratégique de la FAO. L'aquaculture est l'une des trois composantes de ce plan, laquelle vise à répondre à la demande mondiale de produits alimentaires d'origine aquatique en intensifiant et en développant l'aquaculture durable et à répartir équitablement les avantages retirés de ces activités.
7. Ce plan par étapes constituant la stratégie globale de la Division des pêches et de l'aquaculture, les objectifs définis initialement dans le PMIAD sont actuellement intégrés dans les dispositifs opérationnels de la transformation bleue.

ANNÉE INTERNATIONALE DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE ARTISANALES

8. En 2017, à sa 72^e session, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé l'année 2022 «Année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales» (AIPAA 2022), invitant la FAO à

¹ www.fao.org/publications/sofia/2022/fr.

² www.fao.org/3/ca7417t/CA7417T.pdf, paragraphe 33.

³ www.fao.org/3/ne706fr/ne706fr.pdf, annexe 2.

⁴ www.fao.org/3/cb8322fr/cb8322fr.pdf, paragraphe 10b.

⁵ www.fao.org/3/cb9459fr/cb9459fr.pdf, paragraphe 12.

⁶ <https://www.fao.org/3/cc0459en/cc0459en.pdf> (en anglais).

jouer le rôle de chef de file à cet égard, en collaboration avec d'autres organismes et organes concernés du système des Nations Unies. L'AIPAA 2022 a prouvé être une excellente occasion de célébrer la diversité de la pêche et de l'aquaculture artisanales, et notamment le rôle des femmes et des jeunes; de faire savoir comment le secteur contribue actuellement et pourrait contribuer encore à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), et de mettre en évidence les innovations dans ce domaine; et de renforcer l'aide et les partenariats mis en place à tous les niveaux. L'AIPAA 2022 a été officiellement ouverte le 19 novembre 2021 afin de mettre à l'honneur la Journée mondiale de la pêche et d'établir un lien avec cet événement, qui reste pour l'instant informel. La cérémonie officielle de clôture organisée au siège de la FAO, à Rome, le 31 mars 2023 a été l'occasion d'affirmer avec force le maintien de la dynamique en cours et a ainsi marqué une nouvelle ère en ce qui concerne le soutien apporté à l'aquaculture et à la pêche artisanales⁷.

9. Des cérémonies de lancement régionales, des célébrations nationales et des manifestations en marge de conférences majeures ont été organisées tout au long de cette année internationale. Le site web de l'AIPAA 2022⁸, disponible dans les six langues de l'ONU, propose une liste complète de manifestations, de défenseurs, de messages clés et de publications pertinentes. Un bulletin d'information mensuel, des vidéos et une présence active sur les réseaux sociaux viennent amplifier les messages de l'AIPAA 2022.

10. L'AIPAA 2022 est une étape majeure au regard de l'objectif visant à assurer une meilleure sensibilisation de la communauté mondiale à l'importance de la contribution de la pêche et de l'aquaculture artisanales au développement durable, notamment en ce qui concerne la sécurité alimentaire et la nutrition, l'élimination de la pauvreté et l'utilisation des ressources naturelles, à en améliorer la compréhension et à renforcer l'action menée dans le monde à cet égard. Parallèlement, elle a permis de promouvoir le dialogue et la collaboration entre les pêcheurs, les pisciculteurs et les travailleurs du secteur de la pêche et de l'aquaculture artisanales, les gouvernements et les autres partenaires clés tout au long de la chaîne de valeur, et de renforcer la capacité de tous ces acteurs à contribuer au développement durable de la pêche et de l'aquaculture et à améliorer ainsi leurs perspectives de développement social et de bien-être.

11. En Asie, dans le cadre de la célébration de l'AIPAA 2022, INFOFISH a organisé deux webinaires pour mettre un coup de projecteur sur ce continent, qui compte la majorité des pêcheurs et aquaculteurs artisanaux actifs à l'échelle mondiale. Les principaux objectifs de ces webinaires étaient de renforcer la sensibilisation, d'inaugurer l'album photo de l'AIPAA 2022, de mettre en avant les résultats de l'étude «Porter un nouvel éclairage sur les captures non visibles» et de prôner un appui à l'élaboration de politiques en faveur de la pêche et de l'aquaculture artisanales.

12. En Amérique latine et dans les Caraïbes, la FAO a organisé une cérémonie d'ouverture immédiatement après l'inauguration à l'échelle mondiale afin de contextualiser les buts et les objectifs de l'AIPAA 2022 dans la région, et de favoriser des célébrations axées sur l'action tout au long de l'année 2022 sur le continent.

13. En Amérique du Sud, la FAO a organisé deux webinaires sur la consommation de poisson et un troisième sur la création d'associations de pêche et d'aquaculture artisanales. La FAO a mené deux enquêtes au niveau national destinées aux membres du Comité chargé de l'AIPAA 2022 pour l'Amérique du Sud: la première visait à examiner la situation du secteur en matière de sécurité sanitaire et de qualité des produits de la pêche artisanale. La FAO a organisé une réunion virtuelle distincte entre les trois comités sous-régionaux chargés de l'AIPAA 2022 afin de déterminer les principales activités à mener à l'appui de cette dernière en Amérique latine et dans les Caraïbes au-delà de 2022.

⁷ <https://www.fao.org/newsroom/detail/IYAF2022-closes-with-many-concrete-results-310323/fr>.

⁸ www.fao.org/artisanal-fisheries-aquaculture-2022/home/fr/.

14. Le Comité chargé de l'AIPAA 2022 pour la Méso-Amérique est constitué des autorités nationales des pêches et représenté par l'Organisation du secteur des pêches et de l'aquaculture de l'isthme centraméricain, la Confédération des artisans pêcheurs d'Amérique centrale, l'Alliance des pêcheurs autochtones et un certain nombre d'organisations de petits aquaculteurs de la sous-région. Le Plan d'action du Comité pour la Méso-Amérique comprend trois objectifs principaux: i) inclusion plus poussée de la pêche et de l'aquaculture artisanales dans les systèmes nationaux de protection sociale; ii) renforcement des partenariats et des réseaux dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture artisanales; et iii) organisation d'un forum sous-régional pour faciliter le partage d'informations et d'expériences dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture artisanales.

15. Dans la région couverte par la Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest, des activités relevant de l'AIPAA 2022 ont été menées par différentes organisations partenaires, notamment des universités, la société civile et des associations de pêcheurs et d'aquaculteurs, avec l'aide de représentants des comités pour l'Amérique du Sud et pour la Méso-Amérique. Elles se déclinent de l'échelon local à l'échelon régional pour rendre compte des différents niveaux sur lesquels l'AIPAA 2022 peut influencer. Dans la région, les activités ont été menées sur le thème du relèvement et de la résilience, et couvrent les thématiques transversales du genre et de la jeunesse.

16. Le Comité directeur de l'AIPAA 2022 pour l'Afrique subsaharienne et les partenaires aux niveaux national et sous-régional ont mené à bien des activités en l'honneur de la pêche et de l'aquaculture artisanales pour témoigner de la contribution de ce secteur au bien-être de millions de membres de communautés riveraines et au milieu naturel dans toute la région. On peut citer par exemple les manifestations d'inauguration nationales et régionales, et les activités menées lors de la 19^e session du Comité de l'aquaculture et des pêches continentales en Afrique et de la 7^e réunion des ministres chargés de l'aquaculture et des pêches de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

17. En Afrique du Nord, la FAO a organisé plusieurs manifestations dans le cadre de l'AIPAA 2022, dont un atelier technique en Tunisie sur le thème «Une approche de système de marché en faveur de systèmes alimentaires agroaquacoles résilients dans les pays désertiques et arides» qui a réuni des participants issus de cinq pays de la région (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie et Tunisie) ainsi que de deux pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord (Égypte et Oman). L'atelier a été axé sur les systèmes de production aquacole dans les zones arides, et une attention particulière a été portée à l'analyse des chaînes de valeur des produits; il a permis de constituer un portefeuille de projets d'investissement destiné à attirer les financements de donateurs potentiels dans la région.

ACTIVITÉS NORMATIVES À L'ÉCHELLE MONDIALE

RESSOURCES GÉNÉTIQUES AQUATIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

18. À la suite de son adoption par le Conseil de la FAO en décembre 2021⁹, le Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture a été publié et mis à disposition dans toutes les langues de l'ONU¹⁰.

19. Le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture, à sa 3^e session¹¹, et la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, à sa 18^e session ordinaire¹², ont demandé à la FAO de mettre en place un système de suivi de la mise en œuvre du plan d'action mondial, et notamment de définir des indicateurs

⁹ www.fao.org/3/nh512fr/nh512fr.pdf.

¹⁰ www.fao.org/documents/card/fr/c/cb9905fr.

¹¹ www.fao.org/3/ng378fr/ng378fr.pdf, paragraphe 19.

¹² www.fao.org/3/nh331fr/nh331fr.pdf, paragraphe 59.

quantifiables et de les intégrer dans le système d'information en cours d'élaboration par l'Organisation, selon qu'il conviendra. La FAO a élaboré un projet de stratégie pour le suivi de la mise en œuvre du plan d'action mondial, comprenant des indicateurs pour le suivi de l'état des ressources génétiques aquatiques, lequel a été examiné par le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture à sa 4^e session, qui a eu lieu du 21 au 23 février 2023 (voir COFI:AQ/XII/2023/INF.7)¹³.

20. La Commission a demandé à la FAO d'aider les membres à mettre en œuvre le plan d'action mondial, et a invité les donateurs à fournir des fonds extrabudgétaires afin de les soutenir dans cette tâche. La FAO a été sollicitée par plusieurs pays qui recherchaient un appui concernant différentes mesures liées à la mise en œuvre du plan d'action mondial. Des fonds ont été trouvés et des initiatives ont été élaborées pour mener des activités au Chili et en Indonésie.

21. Le prototype d'AquaGRIS¹⁴, le système mondial d'information sur les ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture, a été mis en ligne en mai 2022. Le Gouvernement allemand a confirmé qu'il poursuivrait son appui au développement d'AquaGRIS; une version complète était attendue en 2023.

22. En réponse à une demande formulée par le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture à sa 2^e session¹⁵, la FAO met actuellement au point deux directives sur la gestion génétique, portant respectivement sur la conservation *in vitro ex situ* en banque de gènes et sur les programmes de repeuplement.

23. La FAO a mené différentes activités dans le cadre de la mise en œuvre d'une stratégie de communication sur ses activités relatives aux ressources génétiques aquatiques, et a notamment achevé un glossaire/thésaurus et publié trois études de cas illustrant des questions clés. Par ailleurs, en collaboration avec l'Institut norvégien de recherche sur l'alimentation, l'Organisation a élaboré une formation en ligne sur le thème «Sélection et génétique dans l'aquaculture».

SANTÉ DES ANIMAUX AQUATIQUES

24. Le deuxième FishVet Dialogue (dialogue entre des vétérinaires spécialistes des animaux aquatiques) est prévu pour 2023 ou 2024, en présentiel cette fois, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), l'Institut vétérinaire norvégien et l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (Norad).

25. La première réunion en présentiel du Groupe de travail technique sur l'approche de gestion progressive pour l'amélioration de la biosécurité aquacole (l'«approche de gestion progressive») s'est tenue à Gaeta (Italie) en juin 2022. Le Groupe de travail technique a mis la dernière main aux directives relatives à l'application de l'approche de gestion progressive, lesquelles présentent la justification, la vision, la mission, la portée, les objectifs et les avantages de cette approche et en décrivent les quatre étapes. Elles comprennent également une liste de contrôle, ainsi qu'un diagramme présentant les différentes opérations à réaliser à chaque étape de l'approche. Le Groupe de travail technique doit en outre achever, avant sa prochaine réunion en Thaïlande, plusieurs boîtes à outils sur l'approche de gestion progressive, lesquelles couvrent notamment l'analyse des risques, la biosécurité au niveau des exploitations, les partenariats privé-public, la préparation aux situations d'urgence, l'analyse du rapport coûts-avantages des systèmes de biosécurité, la charge de morbidité et des modules de formation électronique.

¹³ www.fao.org/aquatic-genetic-resources/activities/itwg/fr/.

¹⁴ www.fao.org/fishery/aquagris/home.

¹⁵ www.fao.org/3/CA1316EN/ca1316en.pdf, paragraphe 25 (en anglais).

26. Une région (l'Asie) et une sous-région (l'Afrique de l'Est, lac Victoria) ont lancé les activités initiales de l'étape 1 de l'approche de gestion progressive. La FAO, dans le cadre d'un projet financé par la Norad (GCP/GLO/352/NOR, exploitation responsable des ressources de la pêche et de l'aquaculture pour le développement durable – composante 3) aide le Réseau de centres d'aquaculture pour la région Asie et Pacifique (RCAAP) à élaborer une stratégie régionale en matière de biosécurité. Cette collaboration se déroule en trois phases: phase 1 – déterminer comment améliorer la biosécurité des activités aquacoles avec l'approche de gestion progressive et engager une autoévaluation et une analyse des lacunes; phase 2 – mettre au point une stratégie régionale en matière de biosécurité et parvenir à un consensus aux niveaux national et régional sur les prochaines étapes; et phase 3 – présenter la stratégie au Conseil des gouverneurs du RCAAP et mobiliser des ressources pour procéder à un essai pilote et/ou mettre en œuvre l'approche de gestion progressive au niveau national. Des processus similaires sont en cours dans les pays riverains du lac Victoria dans le cadre du projet GCP/RAF/519/EU-EAC «True Fish Farming Story in Lake Victoria Basin» (TRUE-FISH). Un essai pilote de l'approche de gestion progressive est également en cours au niveau national dans plusieurs pays (Bangladesh, Chine, Indonésie et Sri Lanka).

27. Concernant le Plan d'action de la FAO contre la résistance aux antimicrobiens (2021-2025), l'Organisation poursuit sa collaboration avec les Centres de référence de la FAO sur la résistance aux antimicrobiens et la biosécurité aquacole; quatre de ces centres ont été récemment désignés, notamment le Pearl River Fisheries Research Institute et le Yellow Sea Fisheries Research Institute, qui dépendent de l'Académie chinoise des sciences halieutiques. La FAO continue également de travailler avec des partenaires dans ce domaine.

28. S'agissant de l'évaluation et de la gestion des risques, la FAO élabore un module d'apprentissage en ligne sur l'analyse des risques dans l'aquaculture (dans le cadre de la boîte à outils de l'approche de gestion progressive). La mise en œuvre de mesures de biosécurité est l'un des principaux objectifs de l'approche de gestion progressive, et l'utilisation d'œufs et d'alevins exempts d'agents pathogènes spécifiques est désormais considérée comme faisant partie d'une stratégie de biosécurité destinée à prévenir l'introduction d'animaux infectés dans les systèmes aquacoles. Les stocks d'œufs et d'alevins exempts d'agents pathogènes spécifiques ont permis d'introduire de manière sûre *Penaeus vannamei* dans le monde entier. La constitution de stocks d'œufs et d'alevins exempts d'agents pathogènes spécifiques est recommandée depuis longtemps par la FAO: l'Organisation l'a préconisée lors des conférences sur l'aquaculture du troisième millénaire (la dernière fois lors de la Conférence mondiale sur l'aquaculture – Millénaire+20)¹⁶, dans l'analyse thématique *Biosecurity: Reducing the Burden of Disease* (Biosécurité: réduire la charge de morbidité), ainsi que dans les éditions 2018 et 2020 de *La Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture*¹⁷.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

29. La Stratégie de la FAO relative au changement climatique 2022-2031 a été adoptée par le Conseil de la FAO à sa 170^e session, en juin 2022. Elle donne son orientation à l'appui renforcé apporté par la FAO aux membres qui nourrissent l'ambition de lutter contre le changement climatique dans les systèmes agroalimentaires et de mettre en œuvre l'Accord de Paris. Son objectif est de couvrir un large éventail de défis interdépendants, parmi lesquels figurent l'appauvrissement de la biodiversité, la désertification, la dégradation de l'environnement et des terres, la nécessité de disposer de sources d'énergie accessibles et renouvelables, la sécurité alimentaire et la sécurité de l'approvisionnement en

¹⁶ Subasinghe, R., Alday-Sanz, V., Bondad-Reantaso, M. G., Huang Jie, Shinn, A. P., et Sorgeloos, P. (sous presse). Biosecurity: Reducing the Burden of Disease. Dans: Mair, G. C., Halwart, M., Yuan, D., et Pierce, B. C. (sous la direction de). Special issue: FAO/NACA Global Conference on Aquaculture Millennium+20 – Aquaculture for Food and Sustainable Development. Thematic Reviews. *Journal of the World Aquaculture Society*. 54(2).

¹⁷ *La Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2018*: www.fao.org/3/i9540fr/i9540fr.pdf; *La Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2020*: www.fao.org/3/ca9229fr/ca9229fr.pdf.

eau. Des informations sur la pêche et l'aquaculture sont mises à disposition sur un site web réservé à cet effet¹⁸.

30. La FAO a participé activement à de nombreuses manifestations organisées à l'occasion des 26^e et 27^e sessions de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), veillant ainsi à la prise en compte de la pêche et de l'aquaculture. En collaboration avec des partenaires du système des Nations Unies, la sphère maritime et le secteur privé, la FAO a profité de cette occasion pour confirmer sa volonté de continuer à aider les pays à parvenir à la durabilité et à la résilience face au climat dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture.

31. Au niveau régional, la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM), conformément à sa Stratégie 2030, a encouragé l'algoculture (notamment la culture d'algues marines et la production de microalgues) afin de renforcer la résilience du secteur face au changement climatique. Un atelier en ligne sur la situation et l'avenir de la culture d'algues marines en Méditerranée et en mer Noire a été organisé en 2021, et plusieurs autres ateliers se sont tenus en 2022: un premier consacré à l'aquaculture et aux solutions s'inspirant de la nature, tenu lors du Seafood Expo Global (salon des produits de la mer) de Barcelone, et un deuxième sur les micro et macroalgues, en Espagne également (les deux coorganisés avec le Gouvernement régional de Catalogne), un troisième, tenu en Italie, sur la production et la gestion des oursins et des algues marines en Méditerranée, coorganisé avec le Ministère italien des politiques agricoles, alimentaires et forestières, la région de Campanie et la communauté de Procida, et pour finir le International Workshop of Algae Innovation (atelier international sur l'innovation dans le domaine des algues), tenu en Arabie saoudite et coorganisé avec le Ministère saoudien de l'environnement, de l'eau et de l'agriculture et l'Université des sciences et technologies du roi Abdallah.

AUTRES TRAVAUX INTERSESSIONS

32. La FAO et l'Académie chinoise des sciences halieutiques ont mis en place le Partenariat mondial en faveur de l'aquaculture durable pour favoriser la constitution de réseaux mondiaux et régionaux dans l'aquaculture, renforcer les activités de développement des capacités des acteurs du secteur aquacole, élaborer et diffuser de nouveaux produits axés sur les connaissances et faciliter la collecte et le partage de connaissances et de témoignages de réussites en matière de développement durable de l'aquaculture. Le Partenariat mondial en faveur de l'aquaculture durable est un réseau mondial d'acteurs du secteur aquacole qui vise à appuyer la collaboration internationale au service de l'amélioration des connaissances scientifiques sur l'aquaculture, à entretenir un climat d'innovation pour mettre au point des technologies aquacoles durables et à exploiter pleinement les progrès de l'aquaculture pour concrétiser les ODD. La FAO a réuni pour la première fois les 18 membres fondateurs du Partenariat en novembre 2022.

33. Le Consortium international pour l'aquaculture d'artémies a été présenté durant la Conférence mondiale sur l'aquaculture – Millénaire+20 en septembre 2021, à l'occasion d'un atelier consacré à l'élevage d'artémies en phase avec les ODD. Le Sous-Comité de l'aquaculture, à sa 11^e session, a noté avec satisfaction l'exemple de coopération internationale offert par le Consortium, a salué les activités menées sur l'élevage d'artémies et s'est dit favorable à ce que la FAO s'intéresse à la mise au point de technologies et à la gestion durable de cette ressource. Le Consortium¹⁹ est hébergé par le RCAAP et compte plus de 40 partenaires dans 28 pays. Les membres ont défini des priorités et lancé des initiatives pour mettre au point des directives sur l'utilisation appropriée de cette ressource, la formation et le renforcement des capacités, la certification, la caractérisation génétique, la biosécurité et la possibilité de substitution à la farine de poisson.

¹⁸ www.fao.org/fishery/fr/climatechange.

¹⁹ Site web du Consortium international pour l'aquaculture d'artémies (en anglais) www.artemia.info/.

34. La FAO a organisé deux sessions du «Seaweed Aquaculture Policy Dialogue» (dialogue sur les politiques en matière d'algoculture): 20 pays d'Asie et d'Afrique ont participé au premier, et 24 pays d'Amérique latine et des Caraïbes au second. Ces dialogues ont réuni des acteurs majeurs de l'algoculture dans le but de favoriser des initiatives de coopération internationale et de renforcer des capacités destinées à combler des lacunes en matière de politiques et d'élaborer ou d'améliorer des stratégies nationales.

35. La FAO agit en faveur de la responsabilité sociale depuis l'ajout de cette mission en 2017 lors de la 16^e session du Sous-Comité du commerce du poisson, en élaborant des directives sur les droits des travailleurs, les conditions de travail décentes et la protection sociale dans les chaînes de valeur de la pêche et de l'aquaculture. La FAO a organisé plusieurs consultations dans le monde, lesquelles ont réuni de nombreux acteurs du secteur, notamment des syndicats, des organisations internationales et des représentants de gouvernements. En 2021, la FAO a tenu une série de consultations régionales virtuelles informelles qui ont permis aux membres d'examiner les travaux en cours. En réponse aux recommandations des membres, la FAO élabore des orientations qui feront l'objet d'une présentation partielle au Sous-Comité du commerce du poisson à sa prochaine session.

36. Concernant les autres travaux intersession relatifs aux Directives pour une aquaculture durable, aux algues, aux femmes dans l'aquaculture et au Code de conduite pour une pêche responsable, veuillez vous reporter aux documents de travail COFI:AQ/XII/2023/3, COFI:AQ/XII/2023/4, COFI:AQ/XII/2023/5 et COFI:AQ/XII/2023/6, respectivement.

PARTIE II: APPUI APPORTÉ PAR LA FAO À LA VULGARISATION DE L'AQUACULTURE ET AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PAR RÉGION

37. La FAO a continué d'apporter son appui au développement durable de l'aquaculture par l'intermédiaire des organes régionaux des pêches (relevant des articles VI et XIV) dont le mandat prend en considération l'aquaculture, plus précisément la Commission des pêches et de l'aquaculture pour l'Asie centrale et le Caucase, le Comité des pêches continentales et de l'aquaculture pour l'Afrique, la Commission des pêches intérieures et de l'aquaculture pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la Commission générale des pêches pour la Méditerranée, la Commission européenne consultative pour les pêches et l'aquaculture dans les eaux intérieures et la Commission régionale des pêches.

38. Au niveau national, la FAO a poursuivi ses activités de développement des capacités dans toutes leurs dimensions, afin de contribuer au renforcement à long terme des systèmes de vulgarisation inclusifs dans le cadre de plusieurs projets, dont on trouvera un résumé par région ci-dessous.

ASIE ET PACIFIQUE

39. Le Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique, en collaboration avec le RCAAP, a élaboré un livre blanc sur la transformation de l'aquaculture²⁰, l'innovation et l'investissement dans l'intensification et le développement durables de l'aquaculture pour donner des orientations qui aideront à traduire la vision globale et les objectifs de la transformation bleue de la FAO en des stratégies bien définies et pouvant être mises en pratique. Ce livre blanc faisait également partie des documents d'information présentés à l'occasion de la réunion de haut niveau sur la transformation de l'aquaculture dans la région Asie et Pacifique, organisée par l'intermédiaire de la plateforme technique régionale de la FAO sur l'aquaculture.

²⁰ FAO et RCAAP. 2023. *Aquaculture transformation – Innovation and investment for sustainable intensification and expansion of aquaculture in Asia and the Pacific region*. Bangkok, FAO. <https://doi.org/10.4060/cc4962en>. <https://www.fao.org/3/cc4962en/cc4962en.pdf>.

40. Le Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique, l'OMSA, la Représentation régionale de l'OMSA pour l'Asie et le Pacifique et la Représentation sous-régionale de l'OMSA pour l'Asie du Sud-Est ont rédigé un projet de document intitulé «Regional Guidelines for the Monitoring and Surveillance of Antimicrobial Resistance, Residues and Use: Volume 5 on Monitoring Antimicrobial Use at Farm Level» (Directives régionales pour le suivi et la surveillance de la résistance aux antimicrobiens, et des résidus et de l'utilisation de ces substances: volume 5 sur le suivi de l'utilisation d'antimicrobiens au niveau des exploitations). Le projet est en cours d'examen et le document sera publié en 2023.

41. En Chine, la FAO a signé un protocole d'accord avec l'Université océanique de Shanghai au sujet des activités du Centre pour l'aquaculture écologique, protocole qui définit un cadre de collaboration au regard des buts et objectifs communs visant à promouvoir l'application de l'approche écosystémique de l'aquaculture et la durabilité du développement de l'aquaculture, dans toutes ses dimensions – notamment écologique.

42. En République populaire démocratique de Corée, les contributions techniques de la FAO ont appuyé le développement de l'aquaculture sans apport de nourriture, notamment l'élevage des principales espèces de bivalves présentant un intérêt commercial. Trois manuels détaillés couvrant divers systèmes modernes d'ostréiculture et de mytiliculture et faisant une large place aux aspects pratiques, ainsi qu'un manuel sur la production artificielle d'œufs de coquilles Saint-Jacques, ont été élaborés. Les activités en cours comprennent la rédaction d'un manuel technique sur la production d'œufs d'huîtres du Pacifique triploïdes et l'élaboration de la stratégie nationale de développement de l'ostréiculture et du plan d'action y afférent.

43. En République islamique d'Iran, la FAO a apporté un appui technique au développement de l'aquaculture marine en cages flottantes, comprenant notamment: i) l'élaboration d'un guide relatif à l'aquaculture marine en cages flottantes; ii) une démonstration de nettoyeurs de cage et de pompes à poissons; et iii) un renforcement des capacités des membres du personnel des administrations publiques, des exploitants et du secteur privé.

44. En République démocratique populaire lao, la FAO a aidé 600 familles d'exploitants dans les deux provinces du nord à mettre en place des systèmes riz-poisson pour améliorer leur sécurité alimentaire et leur nutrition. L'Organisation, en s'appuyant sur de précédentes activités concluantes, propose en outre des formations portant sur le renforcement de la résilience par l'adaptation au changement climatique et la diversification des exploitations, là encore grâce à la rizipisciculture.

45. Au Pakistan, la FAO a appuyé une étude de faisabilité sur le développement de la crevetticulture et de la pisciculture dans les provinces du Punjab et du Sindh, et déterminé les sites adaptés à la pisciculture et à l'installation d'écloseries de crevettes. L'Organisation a facilité la concertation entre les différentes parties prenantes, et leur a fait prendre davantage conscience du potentiel de l'investissement dans l'aquaculture s'agissant de l'amélioration des moyens d'existence et de la sécurité alimentaire dans le pays.

46. En Thaïlande, la FAO a prêté son appui à une utilisation responsable et prudente des antimicrobiens et à une atténuation efficace des risques de résistance aux antimicrobiens dans l'aquaculture. Les principaux objectifs étaient les suivants: i) améliorer la gouvernance de l'utilisation d'antimicrobiens; ii) sensibiliser au risque de résistance aux antimicrobiens et à l'utilisation prudente de ces derniers, ainsi qu'aux pratiques de gestion sanitaire sur l'exploitation; iii) élaborer des directives nationales et des supports de sensibilisation sur l'utilisation d'antimicrobiens et les pratiques de gestion sanitaire; et iv) renforcer les connaissances du personnel des laboratoires sur les méthodes normalisées de suivi et de surveillance de la résistance aux antimicrobiens dans l'aquaculture.

AFRIQUE

47. La FAO, avec ses partenaires de l'Organisation des pêches du Lac Victoria et de la Sustainable Fisheries Initiative, a contribué à l'organisation de la Conférence internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales (ICAFA), qui avait pour thème «Breaking new grounds to recognize and celebrate the contribution of small-scale fisheries and aquaculture towards food security and nutrition» (À l'avant-garde pour reconnaître et célébrer la contribution de la pêche et de l'aquaculture artisanales à la sécurité alimentaire et à la nutrition). L'ICAFA a réuni 300 participants, issus de 16 pays, représentant les acteurs mondiaux de l'ensemble de la chaîne de valeur de la pêche et de l'aquaculture. Elle a permis de mettre en avant la contribution de la pêche et de l'aquaculture artisanales à la sécurité alimentaire, à la nutrition, aux revenus et à l'environnement, et de renforcer les mesures favorisant le développement durable de ces activités, et de faciliter le partage des innovations dans l'économie bleue et des résultats de la recherche – et des moyens de les mettre en pratique –, la concertation et la collaboration entre les parties prenantes.

48. La FAO a commandé pour la Communauté de développement de l'Afrique australe une étude intitulée «Success Stories in Tilapia Production Upscaling Using Low-cost Technologies Enabling Smallholders to Access Markets» (exemples de réussites d'initiatives d'amélioration de la production de tilapia grâce à des technologies à faible coût qui permettent aux petits exploitants d'accéder aux marchés). L'Organisation a également mis en place un programme de renforcement des capacités pour favoriser l'entrepreneuriat et accroître les connaissances techniques au sein des pouvoirs publics et des acteurs du secteur privé, et pour développer les réseaux.

49. En Côte d'Ivoire, la FAO a organisé des visites d'échange sur les systèmes d'aquaculture en recirculation et la technologie biofloc pour démontrer leur potentiel d'intensification durable de la production de tilapia; ces rencontres ont permis à des exploitants et des techniciens venus de tout le pays de dialoguer et d'accroître leurs connaissances et leurs capacités techniques dans ces domaines.

50. Au Malawi, la FAO a appuyé de petits élevages en étang et en cage par l'intermédiaire du projet FiRM, qui comprend notamment des activités visant à instaurer de bonnes pratiques de gestion de l'aquaculture et à renforcer les capacités.

51. À Madagascar, la FAO prête son appui à des études de faisabilité portant sur de petits élevages de tilapia en cage et, dans le cadre de ce processus, aide les pouvoirs publics à améliorer cette technologie et à développer les exploitations.

52. Au Mozambique, la FAO, en partenariat avec la «Fundação para o Desenvolvimento da Comunidade» (fondation pour le développement communautaire), a favorisé la mise en place de pratiques d'aquaculture-agriculture intégrées qui contribuent à renforcer la résilience des moyens d'existence face au changement climatique et aux chocs d'ordre sanitaire ou nutritionnel. Ces activités ont fourni des emplois et des formations sur le lieu de travail, et plus de 100 jeunes (de sexe féminin pour la moitié) et 30 femmes de la communauté ont suivi une formation sur des sujets tels que les bonnes pratiques en matière d'aquaculture, la planification d'entreprise, les bonnes pratiques agropastorales, la transformation du poisson, l'ajout de valeur et l'entrepreneuriat.

53. En Namibie, dans le cadre des initiatives FAO/Convention du courant de Benguela destinées à renforcer la résilience de la pêche et de l'aquaculture marine face aux effets du changement climatique, la FAO a aidé à réaliser des études d'impact environnemental en vue de l'établissement de zones d'aquaculture marine dans les secteurs clés où des activités de ce type sont pratiquées et sont susceptibles d'être développées.

54. Au Nigéria, la FAO collabore avec le laboratoire d'innovation halieutique du programme «Feed the Future» de l'Agence des États-Unis pour le développement international, l'Université d'Ibadan (Nigéria) et l'Université de Géorgie (États-Unis) pour encourager un processus de diversification des exploitations au moyen de systèmes de production intégrés agriculture-aquaculture (riz-poisson). La

FAO, par l'intermédiaire du projet FISH4ACP, s'efforce également de dynamiser les activités d'élevage de poisson-chat au Nigéria en aidant le secteur privé à accroître la productivité, à augmenter la production nationale d'aliments et de matériel de reproduction de grande qualité et à améliorer l'accès aux marchés d'exportation.

55. En Zambie, la FAO a favorisé le développement du secteur aquacole, notamment par: 1) des instruments de gouvernance tels que la stratégie nationale en matière de santé des animaux aquatiques, des normes sur les aliments pour poisson, ainsi que l'amélioration du cadre réglementaire de sécurité sanitaire des aliments applicable aux produits halieutiques et aquacoles; 2) l'élaboration d'un programme de formation et de trois manuels sur l'aquaculture durable, les activités commerciales et la gouvernance; la sécurité sanitaire des aliments (manuel destiné aux inspecteurs); et la transformation du poisson – quatre sessions de formation ont été suivies par plus de 300 parties prenantes, dont 45 pour cent de femmes (fonctionnaires de niveau moyen ou supérieur, agents de vulgarisation sur la pêche, exploitants et institutions financières); et 3) un appui à l'élaboration d'un système national de statistiques aquacoles et à la constitution des informations y afférentes.

56. Au Zimbabwe, la FAO s'emploie à développer la chaîne de valeur de l'élevage de tilapia dans le cadre du projet FISH4ACP; après avoir réalisé une analyse de la chaîne de valeur pour établir le profil de durabilité économique, sociale et environnementale de ces activités, l'Organisation a élaboré une stratégie de développement, sociale et un programme d'action pour exploiter le potentiel du secteur, en se concertant étroitement avec le Gouvernement zimbabwéen et les principaux acteurs de la chaîne de valeur.

EUROPE ET ASIE CENTRALE

57. La FAO a contribué à la réunion annuelle de la Société européenne d'aquaculture à Rimini (Italie) par l'intermédiaire d'une Journée spéciale au cours de laquelle elle a présenté les activités qu'elle mène concernant les processus mondiaux et régionaux, les ressources génétiques aquatiques, le commerce et les marchés ainsi que l'AIPAA 2022 et qui intéressent particulièrement les parties prenantes européennes.

58. En Türkiye, la FAO a organisé en collaboration avec le Syndicat central des producteurs aquacoles du pays plusieurs ateliers régionaux, auxquels ont participé des représentants de l'Azerbaïdjan, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de l'Ouzbékistan, du Tadjikistan et de la Türkiye. Ces ateliers ont été axés sur la biosécurité et la santé des animaux aquatiques; les chaînes de valeur aquacoles, la gestion après récolte, le commerce international du poisson; et la planification et l'élaboration des politiques dans le domaine de l'aquaculture.

59. En Albanie, la CGPM a apporté une assistance technique pour la détermination et la gestion des zones destinées à l'aquaculture, ainsi que pour l'estimation de la capacité de charge de production de la pisciculture et de la conchyliculture. L'aide à la détermination des zones destinées à l'aquaculture dans les eaux intérieures est apportée en collaboration avec le projet de Coopération scientifique à l'appui de la pêche responsable dans l'Adriatique et le Ministère albanais de l'agriculture et du développement rural.

60. En Géorgie, la CGPM et le bureau de pays de la FAO ont offert une assistance technique pour les derniers ajustements à apporter aux nouvelles lois et stratégies géorgiennes en matière d'aquaculture. Dans le cadre du projet «Support to Environmental Protection and Fight against Climate Change in Georgia» (appui à la protection de l'environnement et à la lutte contre le changement climatique en Géorgie) financé par l'Union européenne, et en collaboration avec des experts et le Ministère géorgien de la protection de l'environnement et de l'agriculture, la CGPM a également assuré une assistance technique pour renforcer les capacités en matière de détermination et de gestion des zones destinées à l'aquaculture dans les régions côtières.

61. Au Kirghizistan, en Ouzbékistan, au Tadjikistan et en Türkiye, la FAO a organisé des ateliers multipartites, des tables rondes et des manifestations dans le cadre de l'AIPAA 2022.
62. En Roumanie, la CGPM a mis en place une formation en ligne sur la conchyliculture artisanale avec l'appui de l'Institut national de recherche-développement marine «Grigore Antipa».
63. En Türkiye et en Roumanie, une formation en ligne a été proposée par la CGPM par l'intermédiaire des centres de démonstration aquacole en mer Noire et en collaboration avec des experts; elle a été suivie par plus de 4 000 personnes issues de 40 pays.
64. En Türkiye, un atelier de démonstration en ligne sur les pathologies des poissons a été organisé par le centre de démonstration aquacole de la CGPM. Une formation en ligne sur l'élevage des esturgeons a également été proposée du 15 au 19 novembre 2021 en collaboration avec des experts de l'Institut central de recherche sur la pêche de Trébizonde. Le Colloque international sur la pêche et les sciences aquatiques organisé en collaboration avec la CGPM et l'Institut central de recherche sur la pêche de Trébizonde a en outre réuni plus de 200 personnes en présentiel.
65. La Commission des pêches et de l'aquaculture pour l'Asie centrale et le Caucase a lancé une étude régionale de catalogage des ressources génétiques aquatiques de la région.
66. Un atelier régional sur les approches durables de l'aquaculture et de la pêche continentales et les avancées des nouvelles technologies a été organisé dans le cadre du partenariat en cours entre la FAO et l'Université de Bohême du Sud située à České Budějovice.

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

67. La FAO a signé un protocole d'accord avec l'Université de Concepción (Chili) pour examiner la situation des politiques relatives à l'aquaculture et des plans d'adaptation du secteur au changement climatique en Amérique latine et dans les Caraïbes; le protocole couvrirait: une étude régionale des politiques relatives à l'aquaculture et des plans d'adaptation du secteur au changement climatique, huit études de cas, et des entretiens avec des spécialistes de l'aquaculture disposant de compétences techniques en matière de changement climatique, dans les Caraïbes, en Méso-Amérique et en Amérique du Sud, respectivement; et une publication de la FAO.
68. Au Chili, la FAO apporte une assistance technique dans le cadre d'un projet qui vise à renforcer la gestion et la gouvernance aux fins de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité d'importance mondiale dans les écosystèmes marins côtiers. L'objectif est d'instaurer un environnement propice à l'élaboration et à la mise en place d'un système de gouvernance qui intègre, coordonne et met en relation les institutions des secteurs public et privé et de la société civile œuvrant à la conservation et à l'utilisation durable des écosystèmes marins et côtiers au Chili.
69. En Dominique, à la Grenade, à Saint-Kitts-et-Nevis et à Trinité-et-Tobago, la FAO favorise le développement des activités aquacoles et l'amélioration de la résilience des secteurs de la production d'aliments d'origine aquatique dans le cadre du projet *Resilient Aquaculture for Food Security and Well-being in the Caribbean* (Une aquaculture résiliente pour la sécurité alimentaire et le bien-être dans les Caraïbes) financé par le Mexique. On peut citer comme exemples d'activités les petits élevages de crevettes et de tilapias dans les communautés autochtones en Dominique; l'amélioration des chaînes de valeur d'algues rouges à la Grenade; et le développement de compétences commerciales et la promotion de la production aquaponique à Saint-Kitts-et-Nevis et à Trinité-et-Tobago.

PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

70. La CGPM, en collaboration avec la Commission régionale des pêches, a organisé un webinaire sur les pratiques optimales et les mesures d'atténuation adoptées par le secteur aquacole pour faire face à la pandémie de covid-19.

71. Dans la région de la Méditerranée et de la mer Noire, la CGPM a proposé deux cours en ligne sur l'utilisation d'un système d'information géographique pour définir les zones destinées à l'aquaculture; l'objectif était de présenter les méthodes employées pour réaliser l'analyse spatiale et déterminer les sites les plus propices au développement de l'aquaculture.

72. La CGPM a publié quatre séries de directives spécialement destinées aux pays de la Méditerranée et de la mer Noire: Directives à l'appui de l'acceptabilité sociale pour le développement de l'aquaculture²¹, Directives sur l'évaluation et la réduction maximale des impacts potentiels de l'utilisation d'espèces allogènes en aquaculture²², Directives sur le repeuplement et l'amélioration des stocks d'aquaculture²³ et Lignes directrices pour la simplification des processus d'autorisation et d'octroi de concessions pour l'aquaculture²⁴.

73. Au Maghreb, la FAO a réalisé une étude des chaînes de valeur des produits de l'aquaculture d'eau douce et de la pêche en eaux intérieures dans quatre pays de la sous-région (Algérie, Mauritanie, Maroc et Tunisie), et a appuyé l'établissement de quatre rapports nationaux et d'une synthèse sous-régionale. Les résultats de cette analyse seront présentés lors de la sixième édition des Journées maghrébines de l'aquaculture à Nouakchott (Mauritanie).

74. En Égypte, dans le nouveau centre de démonstration aquacole d'Alexandrie, la CGPM a proposé une formation réservée aux aquaculteurs sur les meilleures pratiques de gestion des exploitations.

75. En Tunisie, la FAO a organisé un atelier national sur le potentiel et les perspectives de l'aquaculture fondée sur la pêche dans les retenues des barrages pour examiner les questions liées au développement des activités aquacoles sur les barrages tunisiens et pour encourager les jeunes entrepreneurs à investir dans l'aquaculture.

76. Toujours en Tunisie, la CGPM a proposé une formation sur les pratiques aquacoles durables destinée à encourager les jeunes femmes des pays de la Méditerranée et de la mer Noire à assumer des rôles de direction dans le secteur aquacole. Vingt et une participantes venues de 16 pays ont visité les fermes aquacoles les plus florissantes et innovantes de Tunisie.

77. Aux Émirats arabes unis, la FAO a appuyé i) l'élaboration de directives sur la mise en œuvre de mesures de biosécurité aquatique au niveau des exploitations, ii) l'analyse de la performance technique et économique des systèmes aquacoles à recirculation de l'eau, iii) l'établissement de modèles d'activité aux fins de développement de la mariculture durable le long des côtes, et iv) la réalisation d'études de marché et de séances de dégustation de poissons pour privilégier des races locales en fonction des goûts des consommateurs.

78. Au Bahreïn, la FAO a prêté son appui i) à la conception d'une écloserie moderne pour la reproduction d'espèces locales et ii) à la formulation et à la mise en œuvre d'une stratégie nationale en matière de biosécurité, conformément à l'approche de gestion progressive de la FAO pour l'amélioration de la biosécurité aquacole.

²¹ www.fao.org/3/cc2299en/cc2299en.pdf (en anglais).

²² www.fao.org/3/cc3207en/cc3207en.pdf (en anglais).

²³ www.fao.org/3/cc3840en/cc3840en.pdf (en anglais).

²⁴ www.fao.org/3/cc3103en/cc3103en.pdf (en anglais).

79. Dans les États du Conseil de coopération du Golfe, la FAO a favorisé la communication et la coopération par une série de manifestations, en ligne ou en présentiel, lors de l'Expo Dubaï 2020 (Émirats arabes unis), de l'exposition et de la conférence marines internationales saoudiennes (Arabie saoudite) et du Festival des sciences d'Oman (Oman); ces manifestations ont été axées sur l'ODD 14, l'AIPAA 2022, la transformation bleue et le changement climatique.